



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

**BREVET PROFESSIONNEL
AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SECURITE**

JUIN 2010

**DOSSIER II
DOSSIER DE TRAVAIL**

**Documents à remettre à l'issue de
l'épreuve**

Ce dossier contient 13 folios, page de garde comprise.

**Assurez-vous que le dossier qui vous a été remis
est bien complet
avant de commencer l'épreuve.**

Les calculatrices sont autorisées.

BREVET PROFESSIONNEL		AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SECURITE		
Épreuve E1 : INTERVENTION SUR UN SITE – E1.A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE				
Session 2010	Repère DII	Durée : 3 h 15	Coeff. 4	Page 1 sur 13
ACADEMIE DE		Dossier II : Dossier de travail		

Partie 1 : Prévention et lutte contre l'incendie

Nota : les références réglementaires permettant de répondre aux questions doivent être indiquées.

I - Classement de l'établissement

1. Indiquez le type de cet établissement :

.../1

Références réglementaires :

2. La direction vous demande de vérifier la déclaration de l'effectif reçu : celle-ci a été remplie il y a 6 ans, et des modifications ont été réalisées depuis dans l'agencement des chambres. Ce document précise que l'hôtel peut héberger 65 personnes. Cette valeur est elle exacte ?

.../2

Références réglementaires :

3. Indiquez alors le classement de l'établissement :

.../1

Références réglementaires :

BREVET PROFESSIONNEL		AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SECURITE		
Épreuve E1 : INTERVENTION SUR UN SITE – E1.A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE				
Session	Repère DII	Durée : 3 h 15	Coeff. 4	Page 2 sur 13
ACADEMIE DE		Dossier II : Dossier de travail		

II - Extincteurs

1) A l'aide des plans fournis (dossier I) et des représentations normalisées des extincteurs se trouvant dans le dossier III, listez 3 anomalies que vous constatez en ce qui concerne les extincteurs. Complétez pour cela le tableau suivant :

.../4

Données : Bâtiment « Accueil - réception » : 70 m² ;
Bâtiment « A – Costa Brava » : 500 m²

Anomalie constatée	1	2	3
Description de l'anomalie			
Localisation			
Justification Ou Base réglementaire			
Action préconisée pour résoudre le problème identifié			

BREVET PROFESSIONNEL		AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SECURITE		
Épreuve E1 : INTERVENTION SUR UN SITE – E1.A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE				
Session	Repère DII	Durée : 3 h 15	Coeff. 4	Page 3 sur 13
ACADEMIE DE		Dossier II : Dossier de travail		

2) L'établissement désire compléter son parc d'extincteurs. La commande devra être faite au fournisseur offrant le meilleur tarif (1 seul fournisseur pour la totalité de la commande). Vous disposez pour cela de catalogue de trois fournisseurs distincts.

Leurs tarifs sont indiqués en hors taxe, et la TVA applicable sur les extincteurs s'élève à 19,6%. Après avoir sélectionné le fournisseur le plus intéressant, complétez la demande d'achat :

.../3

Fournisseur sélectionné : N°

Dénomination	Quantité	Prix unitaire HT	Total HT
Extincteur eau pulvérisée 6 l	10		
Extincteur poudre polyvalente 6 Kg	1		
Extincteur CO ₂ 2 Kg	4		
Total HT en €			

Soit Total TTC en €

III - Consignes – Affichage

1) Le gérant vous demande de lui indiquer les textes qui réglementent l'affichage lié à l'incendie qui est obligatoire pour cet établissement. Vous devez lui transmettre les informations dans le tableau suivant :

.../4

Références réglementaires	Type d'affichage concerné

BREVET PROFESSIONNEL		AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ		
Épreuve E1 : INTERVENTION SUR UN SITE – E1.A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE				
Session	Repère DII	Durée : 3 h 15	Coeff. 4	Page 4 sur 13
ACADEMIE DE		Dossier II : Dossier de travail		

IV - Question posée par le gérant de l'hôtel

1) Dans le cadre de votre analyse de risques quelles anomalies avez-vous constatées. Répondez aux questions suivantes en justifiant réglementairement votre réponse.

a) Donnez votre avis par rapport au SSI

.../2

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

b) Donnez votre avis sur le type et le mode de fonctionnement des portes des chambres....

.../2

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

c) Donnez votre avis concernant la formation du personnel

.../2

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BREVET PROFESSIONNEL		AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SECURITE		
Épreuve E1 : INTERVENTION SUR UN SITE – E1.A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE				
Session	Repère DII	Durée : 3 h 15	Coeff. 4	Page 5 sur 13
ACADEMIE DE		Dossier II : Dossier de travail		

3) Cet hôtel hébergera occasionnellement des centres de vacances durant les congés scolaires (groupe d'adolescents de 14 à 18 ans, ne dépassant jamais 20 jeunes et 8 adultes majeurs et professionnels de l'animation).

Nous désirons notamment savoir si le classement de l'ERP s'en trouvera modifié et le détail des aménagements à apporter à l'établissement. Devons-nous pour cela engager une démarche auprès de l'administration ?

Concernant le classement de l'ERP :

.../2

.....

.....

.....

.....

Aménagement à apporter :

.../2

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Démarche éventuelle auprès de l'administration :

.../1

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BREVET PROFESSIONNEL		AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SECURITE		
Épreuve E1 : INTERVENTION SUR UN SITE – E1.A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE				
Session	Repère DII	Durée : 3 h 15	Coeff. 4	Page 7 sur 13
ACADEMIE DE		Dossier II : Dossier de travail		

Partie 2 : Lutte contre la malveillance

I - Identification des menaces et des mesures existantes

1. Listez les menaces identifiées par votre client :

.../1

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Identifiez les mesures de protection déjà mises en place (pendant et hors saison):

.../1

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BREVET PROFESSIONNEL		AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SECURITE		
Épreuve E1 : INTERVENTION SUR UN SITE – E1.A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE				
Session	Repère DII	Durée : 3 h 15	Coeff. 4	Page 8 sur 13
ACADEMIE DE		Dossier II : Dossier de travail		

III - Protection périmétrique et périphérique

Décrivez la solution que vous préconisez pour améliorer la sureté de cet établissement.
Justifiez votre choix en distinguant la période d'activité en saison et la période hors saison.

Moyens mécaniques de protection :

.../2

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Moyens électroniques :

.../2

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Moyens humains:

.../2

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BREVET PROFESSIONNEL		AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SECURITE		
Épreuve E1 : INTERVENTION SUR UN SITE – E1.A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE				
Session	Repère DII	Durée : 3 h 15	Coeff. 4	Page 11 sur 13
ACADEMIE DE		Dossier II : Dossier de travail		

IV - Gestion des accès

Proposez un système de contrôle d'accès compatible avec les exigences d'exploitation de l'établissement prenant en compte l'activité hôtelière et l'activité colonie de vacances citée à la question n° 3 page 7/13. Justifiez vos choix.

... / 4

1) Système de contrôle d'accès proposé :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2) Mode de fonctionnement du système choisi :

a) Durant l'activité hôtelière :

.....

.....

.....

.....

.....

b) durant l'activité centre de vacances :

.....

.....

.....

.....

.....

BREVET PROFESSIONNEL		AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SECURITE		
Épreuve E1 : INTERVENTION SUR UN SITE – E1.A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE				
Session	Repère DII	Durée : 3 h 15	Coeff. 4	Page 12 sur 13
ACADEMIE DE		Dossier II : Dossier de travail		

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.